

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 19 mai 2008.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

9

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E.
SCHARSCH J. / WOLFF B.

Conseillers absents: KEITH Hervé / HEIM C (excusés)

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2008 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 7 avril 2008.

Commission d'Appel d'Offres :

Le Conseil Municipal, suite à une remarque de la Préfecture relative à la composition de la Commission d'Appels d'Offres, décide de modifier comme suit sa délibération du 7 .04.08 intitulée « Commission d'ouverture des plis »

Composition de la Commission d'Appel d'Offres :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de désigner les conseillers suivants comme membres de la Commission d'Appel d'Offres

Membres titulaires : Christiane FOURNIER – Bernard WOLFF - Eric FALK

Membres suppléants : Julien SCHARSCH – Michel DOSSMANN – Marie-Laure KREMMEL

Constitution des commissions communales permanentes:

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de constituer les commissions communales comme suit :

Commissions et attributions	Responsable	Membres
Bâtiments – Urbanisme - Voirie Salle polyvalente - gestion des locaux – urbanisme permis de construire – aménagement des rues – sécurité routière – eau – assainissement – éclairage public – travaux connexes de remembrement	DOSSMANN Michel	RIFF Dominique WOLFF Bernard FOURNIER Christiane SCHARSCH François
Vie associative – Animation - Jeunesse – Action sociale Jeunes et petite enfance - RAJ – tourisme – fêtes Relations avec les associations – aspects culturels 3ème Age anniversaires – décès – cas sociaux – rayonnement extérieur	FOURNIER Christiane	KREMMEL Marie-Laure HEIM Christine SCHARSCH Julien KEITH Hervé
Environnement – Service technique – Agriculture Fleurissement - entretien des places publiques Illuminations de Noël – propreté des rues – Gestion de l'atelier municipal et du matériel – Relations avec l'association foncière – chasse – école	HINDENNACH Gérard	FALK Eric KEITH Hervé RIFF Dominique SCHARSCH Julien

Commission civile de sécurité Communale et information Sécurité civile et sanitaire – prévention et gestion des catastrophes – relation avec les sapeurs pompiers gendarmerie – publication des PV – DNA site informatique – informations générales – relation conseil	MULLER Dominique	FOURNIER Christiane DOSSMANN Michel HINDENNACH Gérard RIFF Dominique
--	------------------	---

Constitution de la commission communale des impôts directs :

Sur indication de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de proposer à l'unanimité les personnes suivantes pour la désignation par le Directeur des Services Fiscaux des membres titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs:

Catégorie des contribuables représentés	Pour la désignation des membres titulaires	Pour la désignation des membres suppléants
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	BUCHY Claude LECHNER Antoine WILLEM Jean-Claude	SCHARSCH François IMBS Jérôme BUCHY René
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties	FOURNIER Christiane DOSSMANN Michel KRAEHN Etienne	KELLER Serge ADAM Robert KEITH Hervé
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation	HINDENNACH Gérard FALK Eric KREMMELE Marie-Laure	JACOB René ULRICH Hubert LECHNER Jean-Claude
Représentants des contribuables soumis à la taxe professionnelle	KOEDEL Eugène COBIGO Jean-Yves	SOERENSEN Pascal BAEHL Gilbert
Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	SCHMITT François	WINTZ Joseph

Achat de matériel :

M. Gérard HINDENNACH, après avoir étudié plusieurs offres, rend compte de l'acquisition de matériel qui a dû se faire rapidement, en l'occurrence de vasques à fixer aux lampadaires pour le fleurissement au prix de 778,05 € HT et d'une auto laveuse pour la salle polyvalente au prix de 2050 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces acquisitions.

Acquisition d'une tondeuse autoportée :

M. Gérard HINDENNACH propose pour faciliter les importants travaux de tonte des espaces verts- espaces sportifs, pelouse et aire de jeux- par l'ouvrier communal d'acquérir une tondeuse autoportée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'acheter une tondeuse autoportée au prix de 3 098,66 € HT, sollicite l'aide du Conseil Général pour cette acquisition.

Subventions scolaires :

M. le Maire propose au Conseil Municipal de revoir le mode de subventionnement de voyages ou séjour scolaires auxquels participent les enfants de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, suit la réflexion du centre communal d'action sociale, et décide, à l'unanimité, d'accorder aux enfants de la commune participant à un voyage ou un séjour organisé par leur établissement, une fois par cycle scolaire, une subvention de :

- 15 € en primaire pour les élèves non scolarisés dans le réseau du Sternenberg, le SIVOS subventionnant déjà ce type d'activité,
- 15 € au collège
- 15 € au lycée.

Fonctionnement du Conseil Municipal :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'adopter certains principes d'organisation et de fonctionnement :

- le Conseil Municipal se réunira une fois par mois
- à chaque réunion du conseil municipal, un tour de table sera réalisé afin que chaque élu puisse rendre compte des réunions auxquelles il a assisté
- lors des délibérations chaque conseiller pourra exprimer son point de vue et soumettre ses propositions, mais devra se ranger derrière la décision prise à la majorité.
- les Commissions se réuniront à l'occasion de sujet précis nécessitant une étude approfondie avec des personnes compétentes en la matière
- des journées de travail seront organisées périodiquement avec les conseillers disponibles pour des travaux importants d'entretien et de nettoyage

Mme Christiane FOURNIER donne lecture d'une charte de déontologie qu'elle propose aux conseillers d'adopter :

Le Maire, chaque adjoint ou chaque conseiller municipal s'engage :

1. A gérer au mieux les affaires de la Commune dans l'intérêt des concitoyens.
2. A une obligation de discrétion, à l'égard des personnes étrangères au conseil municipal, par rapport aux informations confidentielles abordées lors des séances, notamment dans le domaine social.
3. A ne pas utiliser, pour son propre compte, pour le compte d'un membre de sa famille ou celui d'un tiers, des informations privilégiées dont il peut avoir connaissance de par son mandat.
4. A faire preuve, en toutes circonstances, de bonne foi, d'honnêteté, d'impartialité, d'intégrité morale, d'esprit de coopération, de rigueur.
5. A ne pas engager la responsabilité de la Commune par des négociations personnelles avec des fournisseurs ou des prestataires de services.
6. A ne pas percevoir d'un tiers une rétribution, sous quelque forme que ce soit, à l'occasion des travaux effectués pour le compte de la Commune ou lors de l'attribution de marchés publics et à signaler à la municipalité toute proposition d'intermédiaire assimilable à une tentative de corruption.
7. A travailler en étroite collaboration avec la municipalité et à veiller à une bonne administration de la Commune par le maire.
- 8.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette charte de déontologie.

Recrutement d'un nouvel agent d'entretien :

Suite à la démission de Mme WERST Véronique, le Conseil Municipal décide d'engager, Mme BINDREIFF Sandrine, à compter du 21 avril 2008, comme agent d'entretien et fixe sa durée hebdomadaire de service à 20 h.

Prix de vente des poubelles :

Le Conseil Municipal décide de vendre les poubelles aux particuliers au prix où elles ont été achetées.

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 23 mai 2008.

Le Maire